



FICHE D'INSCRIPTION 2020- 2021

NOM : Nouvelle adhésion

Prénom : Renouvellement

Date de naissance : / / Sexe : F H

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile / portable :

Email : Pour obtenir votre licence (écrire lisiblement et en MAJUSCULE SVP)

☞

REGLEMENT INTERIEUR G.V. BEL AIR

Article 1

Il est impératif d'être licencié pour participer aux cours. **Le dossier d'inscription doit être complet et la cotisation réglée.**

Article 2

En tant qu'association régie par la loi 1901 et non société de service, **toute cotisation perçue par la GV ne pourra être remboursée.** Cette somme correspond à une adhésion à une association et en aucun cas à une prestation de service.

Article 3

Le certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire.

Article 4

La section se dégage de toute responsabilité en cas d'accident survenu **à un non adhérent ou non licencié.** Les effets personnels sont sous la responsabilité des propriétaires. **Les enfants ne peuvent pas participer aux cours.**

Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire et fournie avec le dossier d'inscription.

Article 5

A tout moment, le Bureau se réserve le droit de modifier les horaires, les lieux, l'encadrement et/ou d'annuler une ou plusieurs séances. Durant les vacances scolaires, les activités sont planifiées selon un programme allégé ou supprimées. En cas d'absence de l'animateur titulaire de l'horaire, seules certaines séances sont susceptibles d'être maintenues (prise en charge du cours par un autre animateur).

Article 6

L'adhérent est tenu de respecter le matériel utilisé et de la ranger après chaque utilisation.

Une serviette est recommandée pour les exercices au sol. Prévoir, également, des chaussures de sport à semelle blanche pour assister aux cours et différentes de vos chaussures de ville.

Article 7

Chaque adhérent s'engage à être présent ou à donner son pouvoir lors de l'assemblée générale.

Je m'inscris

TARIF d'adhésion

Cotisations VILLEMOMBLOIS

Adultes

185,00 € (dont 28 € de licence)

Payable en 2 fois (2 chèques de 92,50 €)

en 3 fois (2 chèques de 62 € et 1 chèque de 61 €)

Renforcement musculaire

190,00 € (dont 28 € de licence)

Payable en 2 fois (2 chèques de 95 €)

en 3 fois (2 chèques de 64 € et 1 chèque de 62 €)

Cotisations NON VILLEMOMBLOIS

Adultes

195,00 € (dont 28 € de licence)

Payable en 2 fois (2 chèques de 97,50 €)

en 3 fois (3 chèques de 65,00 €)

Renforcement musculaire

200,00 € (dont 28 € de licence)

Payable en 2 fois (2 chèques de 100 €)

en 3 fois (2 chèques de 67 € et 1 chèque de 66 €)

Une assurance complémentaire facultative peut être souscrite « garantie IAC SPORT »

Je souscris l'assurance complémentaire d'un montant de 10 € (à rajouter à la cotisation)

Chèque (s) à l'ordre de la GV BEL AIR

REPRISE DES COURS LE 07 SEPTEMBRE 2020

Dossier complet à remettre lors d'un cours ou le 13 septembre au Forum des associations

- Cette fiche d'inscription complétée et signée
- Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour l'envoi de votre carte d'adhérent.**
- Certificat médical de moins de 3 mois pour les nouveaux inscrits ou Questionnaire Santé de Renouvellement de Licence Sportive suivant décret paru au JORF n°0105 du 4 mai 2017.
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Le ou les règlements à l'ordre de la **GV Bel Air**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

Votre licence vous sera envoyée par la Fédération.

En tant qu'adhérent, j'accepte et je respecte le règlement

Date :

Signature :

Je désire une attestation de paiement (cocher la case si oui)

Note RGPD

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la Loi du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Gilbert LE MASSON, Trésorier de la G.V. Bel Air.